Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1001

Artikel: A quel roi se vouer...
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020395

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

A quel roi se vouer...

Allemagne 1990.
J'allais voir quelques églises baroques, et notamment celle de Bad-Schussenried, au nord de Ravensburg, sur la route d'Ulm, qui comporte une splendide bibliothèque, baroque elle aussi, avec (croyais-je me rappeler et me disait mon *Guide bleu*) un curieux tableau représentant Louis XV, sans perruque et porteur d'une moustache. Or la gardienne de la bibliothèque me présente avec fierté le tableau, qui selon elle, et selon la brochure en allemand consacrée à l'église, représente le Roi Soleil, Louis XIV, arrière-grand-père de Louis XV! Peu probable, dis-je: la bibliothèque date du milieu du XVIIIe siècle, bien après la mort de Louis XIV. Mais non! me répond la gardienne: il s'agit de l'évocation de la réception par le Roi Soleil du Supérieur du couvent, vers 1680.
Louis XIV ou Louis XV? Je ne saurai jamais — M. Muret a bien raison de dire que les juges ne sont pas seuls à ne pouvoir se mettre d'accord!
Me trouvant dans la région des fameux châteaux de Louis II de Bavière, je repensais à cette autre énigme: la mort du roi, en juin 1886.
Version officielle: le roi, renversé par un coup d'Etat, se serait suicidé. Voir à ce sujet *Le Chant du Roi*, de Martine Magnarides, auteur par ailleurs d'un admirable roman, *Hautes Pierres*, qui se déroule dans la Scandinavie des pierres runiques (L'Aire). Voir aussi *Les Châteaux magiques de Louis II*, de Jacques Mercanton (Guilde du Livre, 1963), qui donne en faveur de la thèse du suicide les arguments les plus péremptoires, expliquant que le roi était à bout de course.
Toutefois, deux réflexions:
1. Le roi était excellent nageur — on s'étonne qu'il ait recouru à la noyade pour se suicider.
2. Si l'on prend la question par l'autre bout, en se mettant à la place de ceux qui l'ont détrôné:
Donc le 10 juin, les «putchistes», se présentent au château de Neuschwanstein pour s'emparer du roi. Echec total: c'est eux qui se voient arrêtés; un instant, ils craignent pour leur vie. Au dernier moment, le roi les laisse repartir.
Le lendemain 11 juin, nouvelle tentative, couronnée de succès: on emmène le roi sous bonne garde jusqu'au château de Berg, au bord du Starnbergersee.
Le 12 juin, le roi fait une promenade en compagnie de Gulden, professeur de psychiatrie à Munich, qui a signé le certificat de «folie», et de quelques infirmiers.
Le 13 juin, nouvelle promenade en compagnie du seul Gulde, qui aurait insisté pour qu'on ne les accompagne pas, le roi semblant parfaitement calme. Vers dix heures du soir, on les retrouve tous deux noyés... Pour admettre la thèse du suicide, il faut croire: 1. que Gulden ignorait que les fous sont parfois d'excellents simulateurs... Et 2. que les auteurs d'un coup d'Etat ont laissé leur victime aller se promener seule en compagnie d'un vieillard, trois jours après le putsch — alors que la population était sans doute favorable au roi; alors que des troupes peu sûres se trouvaient à moins d'une journée de marche; alors que de l'autre côté du lac séjournait la cousine du roi, l'impératrice Sissi, qui lui était entièrement acquise... Alors que de toute manière, on pouvait craindre un coup de main, un attentat, etc!
Voilà qui me paraît incroyable: j'incline à penser que Louis II fut bel et bien assassiné. ■

Berne 2000

(*cfp*) Pour préparer le programme de gouvernement pour la législature 1990-1994, la Chancellerie de l'Etat de Berne a chargé, l'an passé, trois professeurs de l'Université de donner leurs idées sur le développement du canton durant les dix prochaines années. Il y avait un géographe, un spécialiste de la micro-économie appliquée et un politologue, Wolf Linder, que nos lecteurs connaissent. On a demandé aux experts leurs idées, sans qu'ils aient à tenir compte de la planification officielle.
De ce rapport qui n'existe qu'en allemand, nous ne retiendrons que le passage sur les agglomérations parce qu'il devrait susciter des réflexions dans d'autres cantons. Pour Berne, en plus de l'agglomération principale du chef-lieu, il y a celles de Bienne, de Thoune, de Berthoud et de Langenthal. On a tendance à oublier leurs problèmes parce que l'on est accaparé par la recherche de solutions pour les régions périphériques. Or, les agglomérations ont un rôle moteur à jouer pour le développement communautaire: il est en effet essentiel que tous les centres régionaux assument un rôle actif, notamment pour décharger le centre principal. Les experts jugent que le canton doit intervenir activement dans cette distribution des rôles. Mais la Suisse ne connaît pas d'institutions politiques spécifiques aux centres. Seules des solutions particulières ont été adoptées de cas en cas pour résoudre des problèmes tels ceux des transports, de la péréquation financière et des contributions des communes périphériques aux charges du centre régional pour n'en citer que quelques-uns. Une conception du développement de l'agglomération fait défaut.
Pour esquisser une solution, les experts citent l'exemple bâlois où le problème est simplifié, dans une certaine mesure, par l'existence de deux demi-cantons, partenaires à égalité. Ils en dégagent deux suggestions fondamentales:
1. Il est indispensable qu'il y ait deux organisations partenaires, d'une part la commune-centre et d'autre part l'ensemble des communes de l'agglomération. Chaque partenaire doit définir ses objectifs qui serviront de base pour les négociations.
2. Le canton doit participer comme partenaire actif et pas seulement comme arbitre.
Les agglomérations, traitant de leur problèmes de cas en cas, sont aussi parvenues à des résultats intéressants. C'est dans ce cadre qu'un abonnement régional, le «Berner Abi» a été introduit dans la région bernoise depuis la fin du mois de mai. Les experts relèvent toutefois qu'il a fallu des efforts longs et patients pour amener quarante-sept communes à s'entendre pour un essai de quatre ans. Morale de l'histoire: les communes formant une agglomération doivent encore apprendre à collaborer. ■